

PROCES-VERBAL DE LA 131^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU LUNDI 09 MARS 2015
AU BUFFET DE LA GARE DE COURTELARY

Présidence Stéphane Bechtel

1. Salutations et ouverture de l'assemblée

A 20 h. 12, le Président ouvre cette 131^{ème} assemblée générale annuelle en saluant les personnes présentes. Il adresse les salutations particulières à M. Otto Borruat, maire de la commune municipale de Courtelary et correspondant du Journal du Jura. La commune municipale de Cormoret s'est excusée. Son exécutif avait d'autres obligations pour la soirée en question.

Le procès-verbal de cette assemblée est tenu par le secrétaire Robert Cudré-Mauroux

Sont excusés: Mmes Vreni Mathez, Maria Delalay et Ophélie Montanaro.
 MM. Michel Delalay, Roland Leuenberger, Loane Bechtel, Jordan et Dimitri Montanaro

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président demande à l'assemblée d'observer un instant de silence en la mémoire des personnes disparues et des proches des membres de la section, plus particulièrement en celle de Ueli Ledermann, ancien président de la section et membre d'honneur.

Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour.
Il se présente comme suit.

1. Salutations et ouverture de l'assemblée
2. Liste des présences
3. Nomination des scrutateurs
4. Procès-verbal de la dernière assemblée du 24 janvier 2014
5. Rapports: a) du président
 b) du responsable des munitions
 c) du chef de tir
 d) du chef des JT
6. Rapport des comptes 2014
7. Rapport des vérificateurs des comptes
8. Cotisations 2015 (avenants)
9. Budget 2015
10. Démissions – admissions
11. Election de nouveaux membres au comité
12. Election d'un vérificateur-suppléant des comptes
13. Honorariat
14. Propositions des membres (**A faire parvenir jusqu'au 27 février 2015, au président**)
15. Activités des tirs et manifestations pour l'an 2015
16. Distributions des challenges
17. Divers et imprévus

2. Liste des présences

Une liste des présences est mise en circulation. Celle-ci fait ressortir la présence de 17 personnes, contre 22 par rapport à l'année 2014.

3. Nomination des scrutateurs

Un scrutateur, Henri Mathez est nommé.

4. Procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 5 février 2013

La parole est donnée au secrétaire Robert Cudré-Mauroux. Le procès-verbal de cette dernière assemblée sous format réduit à A 5 a été adressé à tous les membres militaires et sportifs de la section. Il a retracé fidèlement les divers points. Il a été approuvé sans autre commentaire.

5. Rapports

5 a Rapport du Président

Stéphane Bechtel, notre nouveau président, souligne que pour sa première année de présidence est content de l'activité de la section. Il voyait son activité sous un autre angle. Il a rencontré un monde de passionnés et de volontaires. Il a remarqué une équipe plus soudée et dynamique. Les sorties de section aux Tirs cantonaux de Genève et de Fribourg en Gruyères ont laissé un excellent souvenir. Il souligne que l'agape du jeudi soir crée une bonne ambiance et en plus la bonne humeur. Il mentionne en particulier que la liste des futurs repas affichée au stand devra être remplie avec attention. Chacun peut y mettre du sien.

Ce rapport de circonstance est applaudi par l'assemblée et par conséquent, il est ainsi accepté.

5 b Rapport des munitions

Le responsable des munitions Claude Cudré-Mauroux donne lecture du rapport des munitions 2014 en donnant diverses précisions, concernant les concours et exercices. Il souligne que 23'656 cartouches ont été tirées, y compris pour le Tir de la Maîtrise jurassienne en campagne, le Tir amical des vétérans du Jura bernois, la finale AJBST des jeunes tireurs, le match des régions, etc. Le stock actuel est de 10'415 cartouches.

Ce rapport ne donne lieu à aucun commentaire et comme de coutume le cartouchier est remercié et félicité pour son grand travail. Claude remercie encore René Gerber pour sa disponibilité.

5 c Rapport du Chef de tir

Le rapport du chef de tir Michel Cudré-Mauroux, est présenté comme suit:

Il souligne en particulier que la saison s'est bien déroulée. Les délais ont été respectés. Il regrette que la section soit retombée en 4^{ème} catégorie. Il est vrai que les moyennes de sections aux divers tirs n'ont pas été des meilleures. Il mentionne que le tir de clôture 2014 a vu la participation de 29 tireurs et que pour 2015, et émet le vœu qu'il y ait au moins 30 tireurs. Pour la saison 2015, il souhaite qu'il y ait un groupe A pour le Championnat de groupes inter-jurassien et deux groupes en cat. D. (Affaire à suivre)

L'année 2015, voit la participation de notre section à la Fête fédérale de tir en Valais.

Les cibles et les rangeurs ont été attribués. Les jours pour les déplacements seront encore définis.

Il remercie et félicite Claude Cudré-Mauroux, qui comme les années antérieures a établi le palmarès des résultats des tireurs de la section, pour l'année 2014. La confection sous format A 5, a été faite par Stéphane Bechtel. Chacun est invité à le consulter ce document haut en couleur.

Le rapport de Michel est accepté à l'unanimité.

5 d Rapport du Chef des jeunes tireurs

Le chef des jeunes tireurs Claude Cudré-Mauroux présente son rapport comme suit:

Mesdames et Messieurs.

En 2014, nous avons formés 14 jeunes (2 ont abandonnés en cours de saison), soit 5 jeunes tireurs et 9 jeunesses.

La saison de tir a commencée le 27 mars pour se terminer le 12 octobre. Ça ne fait pas moins de 31 jours de tir.

Les hauts faits de la saison sont les suivants :

- 3^{ème} rang de notre équipe composé d'Ophélie Montanaro, Aurélie Gogniat et Colin Cudré-Mauroux à la Finale AJBST de groupes à Courtelary avec 269 pts / 300.
- 18^{ème} rang de notre équipe composé de Romain Carrel, Jordan Montanaro et Sidney Chopard à la Finale Cantonale de groupes Jeunesses à Köniz (l'année passée 14^{ème}).
- La participation de 9 JT au Tir Fédéral des Jeunes. 5 ont réussi la médaille. Bravo à Romain Carrel qui a réalisé la médaille triple.
- 4 jeunes de notre section ont participé avec l'AJBST à la Finale Romande à Cugy (Romain Carrel, Sidney Chopard, Colin Cudré-Mauroux et Ophélie Montanaro). A noter qu'Ophélie qui n'était à la base qu'accompagnante, a dû en 20 minutes apprendre le réglage du fusil et a réalisé le 3^{ème} résultat des JT de l'AJBST (sur 8 tireurs).
- 12 mentions sur 14 tireurs au Tir Obligatoire.
- Deux résultats de nos jeunes (Colin Cudré-Mauroux et Thomas Ehret) ont comptés pour le calcul du résultat de section au tir d'ouverture des ex-ARDC. Le calcul de section prend en compte les 6 meilleurs résultats de nos tireurs.
- Jordan Montanaro s'est distingué dans les tirs internes (66 pts / 72 à la Cible Campagne, 91 pts / 100 au tir de la Mi-Eté, 88 pts / 100 au Tir du Canada et 93 pts / 100 au Tir Bernois).
- 2^{ème} rang pour Romain Carrel au Tir de Clôture à la Cible Roi du Tir avec le beau total de 110 pts / 120.

En ce qui concerne le challenge des JT, c'est Sidney Chopard qui l'emporte avec 430 pts (il a été le plus régulier), 2^{ème} Colin Cudré-Mauroux 428 pts, 3^{ème} Ophélie Montanaro 421 pts, 4^{ème} Jordan Montanaro 412 pts, 5^{ème} Jérémy Page 406 pts, suivent 9 tireurs.

Les résultats des plus jeunes (JJ) sont en très nets progrès. Cela s'annonce très bien pour la prochaine saison. Je remercie les moniteurs et plus particulièrement Henri pour leur aide durant l'année écoulée.

13 jeunes se sont inscrits pour le cours 2015. Je leur souhaite plein de coups dans le milieu et surtout qu'ils prennent plaisir à pratiquer notre sport.

Le rapport de Claude est accepté et à l'unanimité et en plus par un vibrant applaudissement.

6. Rapport des comptes

Notre trésorier Claude Cudré-Mauroux donne lecture des comptes de l'exercice 2014 qui bouclent avec un déficit de Fr.1'593.40. Il souligne les divers points qui ont engendrés ce déficit, notamment pour le loto 2014 (faible participation) et l'aménagement du plancher du stand.

7. Rapports des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été contrôlés et vérifiés. Les vérificateurs Bartelémy Droz et Patrick Gyger. Ils recommandent à l'assemblée de les approuver. C'est par un applaudissement que ces comptes sont acceptés à l'unanimité. Des remerciements sincères sont adressés à Claude pour son excellente gestion.

8. Cotisations 2015

Le président communique que les cotisations actuelles qui sont en vigueur depuis plus de 14 ans ne sont plus de mises. Il communique que divers aménagement devront être effectués à la cuisine du stand. Il ne souhaite pas connaître annuellement un déficit, qui peut être chronique. Une note explicative faisant partie du dossier des comptes annuels 2014 mentionne que la section verse à chaque tireur la somme totale de Fr. 161.00 et ceci annuellement. Il est proposé d'augmenter la cotisation de Fr. 20.00 à Fr. 50.00. Divers intervenants s'opposent avec des arguments qui sont les leurs. Nous sommes en démocratie. Un intervenant a dénoncé que le montant est exorbitant. Finalement, après diverses discussions et propositions, l'assemblée accepte l'augmentation de la cotisation annuelle à Fr. 50.00, pour tous les tireurs A et B. Les membres d'honneur, les membres du comité, les jeunes tireurs et les adolescents ne paient pas de cotisations conformément à l'art. 8 des statuts.

L'avenant conformément à l'art. 8 est ainsi modifié, tel qu'il figure dans les statuts du 5 avril 2001.

9. Budget 2015

Ce budget 2015 avec plusieurs postes aux recettes et diverses dépenses présume un léger bénéfice de Fr. 740.00. Il est prévu un nouvel aménagement dans la cuisine du stand. Il est communiqué que le comité se réunira encore pour fixer les dépenses de son mandat.

Sans autre commentaire, un budget, reste un budget.

10. Démissions – admissions

Démission - Admission

Le président rappelle qu'au cours de l'année dernière, Claude Cudré-Mauroux nous a informé qu'il désirait, voir souhaitait être déchargé des diverses postes qu'il occupe qui pour lui sont une trop grande et lourde charge. Un moment ça va!

En séance du dernier comité, des entretiens ont été discutés avec les éventuels candidats.

Une démission nous est parvenue en la personne du militaire Loïc Droz, dom. à Cugnasco/TI.

Aucune demande d'admission n'a été présentée.

11. Election de nouveaux membres au comité.

Comme souhaité par Claude Cudré-Mauroux, il a été procédé à l'élection en bloc de nouveaux membres, lesquels ont accepté les mandats respectifs suivants:

Claude Cudré-Mauroux	Directeur des cours de jeunes tireurs
Michel Delalay	Préposé à la munition (Délivrance et comptabilité)
Corinne Wuillemin	Caissière principale
Joëlle Montanaro-Spring	Secrétaire des tirs du PO et TFC.

12. Nomination d'un vérificateur-suppléant des comptes pour l'année 2015

Pour la période comptable de l'année 2015, Bartelémy Droz, est nommé vérificateur-suppléant.

**(Erreur: Le membre le plus ancien n'est pas Rééligible Art. 15 des statuts ARCY
On cherche un nouveau vérificateur-suppléant.**

(Rappel; Les vérificateurs des comptes pour 2015, sont Patrick Gyger et Pierre Nicolas)

13. Honorariat

Aucun.

15. Activités des tirs et manifestations pour l'an 2014

Le chef de tir Michel Cudré-Mauroux, responsable du calendrier, présentera au stand de Courtelary, un exemplaire des divers tirs en format A 3, voir A 4. Il est mentionné que le Tir fédéral en campagne aura lieu à Sonceboz pour le 300 m et pour le pistolet à 25 m à Sonceboz. La grande sortie de section se fera à la Fête fédérale en Valais. La finale du Championnat de groupes de l'AJBST aura lieu samedi 30 mai 2015 à Nods. Les 25 et 29 mai 2015, il y a le Tir de la Maîtrise jurassienne en campagne à Courtelary. Il est rappelé par ailleurs que l'on peut visiter en tout temps le site internet de la société, à savoir: **www.armes-reunies-courtelary.ch**

Henri Mathez rappelle les dates du passeport-vacances pour 2015, à savoir lundi 10 et mardi 11 août 2015 à Sonceboz.

Le match AJBST aura lieu à Courtelary, le samedi 8 août 2015.

14. Distributions des challenges

Les challenges mis en compétition sont remis aux récipiendaires. A ce sujet, il en est référé au palmarès de l'année 2014.

Les cartes-couronnes sont aussi délivrées. Il faut préciser que d'autres cartes-couronnes ont été distribuées le 1^{er} janvier 2015, au Buffet de la Gare à Courtelary

15. Divers et imprévus

Ce point donne lieu à quelques propositions, à savoir:

Jean-Pierre Etique, président du Ski-Club, souhaite que la société de tir Armes-Réunies de Courtelary embrasse avec sa société une activité dans le cadre de la fête villageoise de Courtelary, laquelle a été programmée pour vendredi et samedi 28 et 29 août 2015. Affaire à suivre

M. Otto Borruat, maire de Courtelary, prend la parole pour nous faire part de ce qui suit:

Il se déclare toujours surpris de voir autant de monde à une assemblée de la société de tir. Il fait remarquer que la section est toujours bien vivante. Il est très heureux de connaître l'activité sportive. Il dit que c'est une richesse exceptionnelle lorsque l'on voit le déploiement d'une activité telle que celle du tir. Il adresse aussi ses félicitations aux gagnants des divers concours.

Il communique en outre que la halle de gymnastique de Courtelary ne pourra pas être utilisée dès le début juillet 2015 et ce jusqu'à la mi-mai 2016. Il communique qu'il commentera les débats de ce soir dans le Journal du Jura et dans le journal local "Bechtelblatt"

Le secrétaire Robert Cudré-Mauroux communique que le loto de l'année 2016 se tiendra à la halle de Cormoret. La réservation de la date a été communiquée par COURRIEL. La salle a les mêmes dimensions que celle de Courtelary. La sonorisation fonctionne. Il y a assez de tables et de chaises. Il y a un petit problème à régler avec la cantine. Cette dernière se situe au parterre. Affaire à suivre!

Le président Stéphane Bechtel clôt cette 131^{ème} assemblée à 21 h 30 précises, laquelle a été rondement menée. Bravo!

Après la traditionnelle prise des photographies des récipiendaires des challenges, une bonne équipe a occupé les services de la cuisine du Buffet.

Au nom de la société de tir "Armes-Réunies" de Courtelary:

Le président:

Stéphane Bechtel

Le secrétaire:

Robert Cudré-Mauroux